

**SARS-POTERIES**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 14 mars 2022**

**L'an deux mil vingt-deux, le lundi 14 février à 19 heures et 28 minutes**, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ces séances, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

**Etaient présents :** Sandra BROGNET, maire, Stéphanie LAMANT, Isabelle MAIRESSE, Didier CARETTE, Isabelle MAIRESSE adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, Bruno DUPONT, Aurore WALEMME, Valéry ANSELOT, Peggy QUINZIN-BERNARD – Florian LIENARD, Thierry LEMOINE

**Absent excusé :** M. Bernard MOLITOR a donné procuration à M. Didier CARETTE

**Date de convocation :** 8 mars 2022 - **Date d'affichage :** 21 mars 2022

**Nombre de Conseillers présents :** 14      **Qui ont pris part aux délibérations :** 15

**Secrétaire de séance :** Monsieur Franck HUGOT

\*\*\*\*\*

Ordre du jour

\*\*\*\*\*

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 février 2022**

Madame la Maire, ouvre la séance et demande aux élus s'ils ont des remarques éventuelles concernant le procès-verbal de la réunion de conseil du 15 février 2022 qui leur a été transmis par mail avec la convocation.

**Aucune autre observation n'est formulée et le procès-verbal est signé par l'ensemble des membres présents à cette réunion.**

## **2. Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A)**

Madame la Maire donne lecture du dossier pour lequel elle n'a pas préempté :

- 8 rue de Dimont (6.8.10) parcelle A806-A1231-A1233
- 47 rue Léo-Lagrange, parcelle A713
- 24 rue Laman, parcelle B391-B394
- 48 rue Jean-Imbert parcelle, A1346-A1852-A1418-A1521-A1850
- Fache du Marquais parcelle, B85-87-400-402-353-266-410-411
- 8 rue de Dourlers parcelle, A770-A1933

## **3. Demande de subvention ADVB Qualitatif et dossier de Voirie de la Rue Léo-Lagrange et une partie de la rue Dourlers**

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder pour la seconde phase de travaux d'effacement des réseaux et rénovation qualitative et dossier de voirie des Rues Léo-Lagrange et Dourlers pour partie.

Elle soumet à l'assemblée le devis estimatif JET 2 réalisé par le bureau d'études CIBLE VRD en vue de l'octroi d'une subvention ADVB Qualitatif et Voirie susceptible d'être allouée à la Commune de SARS-POTERIES.

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune a la possibilité de bénéficier d'une subvention au titre de l'ADVB (Attribution Départementale Village et Bourg).

Sur la base des prix courants actuels, le projet est estimé à **507 450.42 €HT** et le montant de la subvention sollicitée est de :

- **345 112.00 €HT pour les travaux qualitatif subventionné à hauteur de 50% soit 172 556.00 €HT**
- **63 502.02 €HT pour les travaux voirie subventionné à hauteur de 50% soit 31 751.01€HT**

**TOTAL de 204 307.01 €HT au titre de la ADVB 2022**

Madame la Maire demande au Conseil municipal de délibérer :

- Sur les devis estimatifs de **507 450.42€ HT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- **APPROUVE** le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de CINQ CENT SEPT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS ET QUARANTE DEUX CENTIMES HORS TAXES (507 450.42 € HT)
- **SOLLICITE** l'attribution des subventions au titre de la A.D.V.B. 2022
- **DEMANDE** que cette dépense soit inscrite au Budget
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Bruno DUPONT demande au niveau des entreprises qu'il est important de maîtriser la suite. La refacturation d'une entreprise pèse-t-elle sur le budget municipal ? Madame La Maire explique qu'effectivement, c'est à la charge de la commune mais qu'il est prévu une marge de sécurité.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée et à l'unanimité, pour la demande de subventions pour l'effacement des réseaux et rénovation qualitative des Rues Léo-Lagrange et Dourlers pour partie.**

#### **4. Office du Tourisme : couverture de la toiture**

Madame La Maire explique à l'assemblée que la commune a reçu plusieurs devis d'entreprises en vue des projets à réaliser de couverture de la toiture. Madame la Maire donne la parole à Didier CARETTE. Il y avait des questionnements sur la finition. Les réponses techniques ont été apportées et ainsi ont rassuré les Adjoints qui suivaient les travaux. Mr MOLITOR propose la société COVIT car l'entreprise SEGUIN avait été retenue précédemment.

##### **- Devis couverture toiture Office du tourisme**

Ent COVIT : 31 329,00 €HT

Ent Ch. SEGUIN : 30 230,00 €HT

SARL Couverture Pontoise : 38 855,00 €HT

Madame la Maire demande de se positionner sur l'un des devis.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée et acceptent à la majorité cette proposition :**

- **14 voix pour**
- **1 contre : Peggy QUINZIN BERNARD**

## 5. Aire de jeux : projecteur et caméra

Madame la Maire explique à l'assemblée que la commune a reçu plusieurs devis d'entreprises en vue des projets à réaliser pour un projecteur et de caméra. Madame la Maire donne la parole à M. Didier CARETTE.

- Devis Projecteur « Aire de jeux »
  - Tromont : 4 205,00 €HT
  - Eiffage : 6 850,00 €HT
- Devis Caméra
  - CITEOS : 4 821,00 €HT

Madame la Maire demande si le conseil est d'accord pour effectuer ces achats. Pour les projecteurs, il est proposé Tromont.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée et à l'unanimité.**

**Pour les caméras, il est proposé CITEOS**

## 6. Aménagement du rond-point cheval blanc

Madame la Maire explique à l'assemblée que la commune a reçu plusieurs devis d'entreprises en vue des projets à réaliser. Madame la Maire donne la parole à M. CARETTE. Ce dernier présente le projet à partir d'un schéma. Il précise que des devis ont été réalisés :

- Devis Aménagement du rond-point le cheval blanc

- Devis 1 :

Avesnois Parcs et Jardins : 2 950,19 €HT

Avesnois Parcs et Jardins : 2 640,00 €HT

Avesnois Parcs et Jardins : 874,50 €HT

**Soit un total de : 6 464,69 €HT**

- Devis 2 :

Hugues Carnière Parcs / Jardins : 6 095,32 €HT

Madame la Maire demande de se positionner sur l'un des devis. Il est rappelé que l'Avesnois Parcs et Jardins possède un contrat d'entretien avec la commune pour les espaces verts.

Pour l'aménagement du rond-point le cheval blanc, et après un échange sur les aspects techniques et le suivi des travaux, il est proposé Avesnois Parcs et Jardins.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée et acceptent à la majorité cette proposition :**

- **14 voix pour**
- **1 abstention : Valery ANSELOT**

## **7. Retour de la Vie-scolaire**

Madame la Maire explique à l'assemblée que la commission s'est réunie en date du 28/02/2022 en vue des projets à réaliser pour la vie-scolaire. Madame la Maire donne la parole à Mme LAMANT. Elle précise qu'il s'agit de la pose d'un « crayon » pour la sécurité. Il n'y a pas plusieurs devis car les autres sociétés, le prix pour 2 équivaut à 1 sur celui qui est présenté. De plus, le « crayon » fait recto/verso.

### **- Devis Retour de la Vie-scolaire**

Métropole Equipements : 1 717 €HT

Madame la Maire demande si le conseil est d'accord pour effectuer ces achats.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée et à l'unanimité.**

## **8. Plan Communal de Sauvegarde**

Il s'agit d'un plan en cas de catastrophe. Madame La Maire explique avoir pris contact avec certaines personnes pour prendre les différents postes. Il est projeté un document explicatif (joint au présent PV). Un tableau présente la répartition des différentes fonctions. Les fiches de poste sont exposées. Madame La Maire précise qu'elle regardera à ce que la sirène d'alerte de la commune soit remise en place.

Thierry LEMOINE demande si la commune connaît les personnes ayant une compétence dans le secourisme. Il est acté, lors du prochain magazine de la commune, qu'il sera demandé de se faire connaître à la mairie afin d'avoir une liste à jour.

Madame Le Maire explique que le plan Orsec doit être finalisé au regard des éléments actuels.

Franck HUGOT demande si le document projeté sera distribué. Madame La Maire donnera à chacun une copie du dossier.

Madame La Maire doit faire parvenir le Plan Communal de Sauvegarde à la Sous-Préfecture pour le 15 mars 2022.

## **9. Tableaux des permanences pour les élections présidentielles avril 2022**

Madame La Maire donne à l'assemblée les tableaux des permanences pour les élections présidentielles avril 2022. Chacun donne son nom pour s'inscrire sur les différentes fonctions durant les élections. Madame La Maire transmettra le tableau complété auprès de chacun.

## **10. Questions diverses**

- a) Madame La Maire donne la parole à Didier Carette pour un devis pour un Drone pour vérifier la pointe du clocher (VTC Multimédia de Bavay). La proposition est de 400 €HT.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée et à l'unanimité.**

- b) Didier Carette présente une proposition de devis de M. Clément CHEBAUT pour des demi-épis de faitage pour mettre sur les poteaux de lumières et demi-cruches lumineuses.

Il est proposé un prototype pour savoir si la commune s'engage sur la réalisation proposée. Madame La Maire demande si le Conseil Municipal valide la proposition. La dépense représente 210 €HT.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée et à l'unanimité.**

- c) Pour information, Didier Carette propose un panneau de lamelles (direction commerce) auprès de l'AGSD. Cette proposition a été vue en commission. La lamelle coûte 20 €. Didier Carette se pose la question sur l'installation technique de ce panneau. Cela doit être vérifié.
- d) Didier Carette signale qu'il a participé à la réunion de chantier. La rue de Dourlers sera réouverte d'ici 15 jours.
- e) Madame La Maire fait passer une carte de remerciement pour donner suite à un décès.

Madame La Maire demande au Conseil s'il y a des questions :

Franck HUGOT demande, pour faire suite à la situation scolaire, ce qu'il est prévu concernant la dynamisation de l'école. Il rappelle qu'un an passe vite, qu'il y a un an, il y avait déjà eu un avertissement. Quel est le plan d'action ? Réunion collective ?

Peggy QUINZIN BERNARD propose de redynamiser l'effectif scolaire par le biais d'une entente entre Partenord et la commune, ainsi qu'auprès de Mr et Mme CARLIER qui ont un grand parc locatif sur la commune afin de faire venir des familles avec jeunes enfants (maternelle, primaire) qui grossiront les effectifs nécessaires au maintien des postes enseignants de 2023 et par le futur.

Stéphanie LAMANT précise qu'il est nécessaire de remettre des fêtes des écoles, voyages, ... éléments qui dynamisent l'école.

Il n'y a pas de volonté de la part du corps enseignant. Madame La Maire précise qu'il faut faire table rase du passé et des problèmes.

En ce qui concerne le stage de voile, Madame La Maire pense qu'il est possible de rencontrer le nouveau directeur du Val Joly.

M ANSELOT propose de lancer un jardin senteurs à l'école.

Franck HUGOT demande qu'une réunion soit mise en place avec l'éducation nationale.

Différentes pistes sont échangées.

Madame La Maire précise qu'elle reviendra vers nous dès qu'un retour est réalisé avec l'inspectrice.

Madame La Maire précise que les logements qui se libèrent seront donnés à des familles avec des enfants en bas âge. Cependant, la démarche n'est pas forcément simple en fonction des situations.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 21h27.

Suivent les signatures.

Sandra BROGNET, Maire